

La protection sociale dans l'Union européenne

Formation proposée par l'Ipse et Alternatives économiques



Mercredi 21 mai 2014,
à Paris

Les dernières évolutions de la construction européenne, du traité de Rome à la crise actuelle, remet en cause de manière croissante l'Etat social, d'abord défini au sein de l'espace national. Dans ce contexte, pourrait-on imaginer un modèle européen de protection sociale ?

Observe-t-on une convergence des modes de prise en charge des risques sociaux et des politiques de financement ? Quels sont les nouveaux enjeux auxquels les systèmes nationaux de protection sociale ont à faire face ? Et quelles sont les conséquences de la crise de l'euro ? Les nouvelles demandes sociales et sociétales sont-elles perçues, sont-elles perceptibles et sous quels modes par les autorités et les acteurs européens ?

Objectifs de la formation :

■ **S'interroger** sur les éléments de traits communs mais aussi la diversité des modèles nationaux de protection sociale en Europe.

■ **Mieux connaître** le contenu des politiques publiques de protection sociale conduites en Europe pour faire face aux nouveaux enjeux.

■ **Comprendre** en quoi la crise de la zone euro et les réponses qui lui sont apportées à l'échelle de l'Union européenne renouvellent la question sociale.

Public concerné :

Tout public ayant besoin de comprendre ces enjeux dans l'exercice de ses fonctions, particulièrement les salariés, directeurs d'organismes de protection sociale de base et complémentaire.



Formateur :

Arnaud Lechevalier, maître de conférences à l'Université de Paris 1, chercheur associé au LISE (CNAM, Paris) et au Centre Marc Bloch (Berlin).

Programme

9h00

Accueil des participants

9h30

Un modèle européen de protection sociale ?

- Qu'entend-on par modèle social européen ? Les éléments constitutifs de l'approche et ses limites.
- Hétérogénéité des systèmes de protection sociale dans l'Union européenne : typologies des régimes de protection sociale, origines socioculturelles, économiques et politiques.
- La diversité des modes de prise en charge des risques sociaux dans l'Union européenne (retraite, maladie, famille).
- Questions-réponses.

11h00

Pause

11h15

Le financement de la protection sociale : vers la convergence progressive ?

- Comment la protection sociale est-elle financée dans l'Union européenne ?
- Coût de la protection sociale et compétitivité : une comparaison franco-allemande.
- Vers une convergence des politiques de financement ? Quelle actualité de la MOC ?
- Questions-réponses.

12h45

Déjeuner

14h00

Les nouveaux enjeux de la protection sociale en Europe

- Reconfiguration des carrières salariales et réformes des systèmes de protection sociale.
- La sécurisation des parcours professionnels dans les Etats membres.
- Genre et protection sociale : faut-il aller vers une individualisation des droits ?
- Vieillesse démographique et protection sociale : réformes des retraites et équité intergénérationnelle.
- Questions-réponses.

15h30

Pause

15h45

L'Etat providence et la crise de la zone euro : l'inéluctable spirale vers le bas ?

- Union Européenne et protection sociale en Europe : « méthodes ouverte de coordination stratégie », « Europe 2020 » et approche en termes « d'investissement dans l'Etat social ».
- Monnaie unique et Europe sociale : ce que la crise de l'euro révèle.
- Genre et protection sociale : faut-il aller vers une individualisation des droits ?
- Nouvelle gouvernance européenne et Europe de la protection sociale : les conséquences.
- Questions-réponses.

17h00

Fin de la formation

Mercredi 21 mai 2014,
à Paris

La protection sociale dans l'Union européenne

Formation proposée par l'Ipse et Alternatives économiques

Bulletin de participation

Mme /Mlle/ M.....

Fonction.....

@:.....

Mme /Mlle/ M.....

Fonction.....

@:.....

Mme /Mlle/ M.....

Fonction.....

@:.....

Organisme.....

Adresse de facturation.....

.....

@:.....

L'Ipse est agréé comme organisme de formation sous le n° **11752250775**

Frais de participation et d'inscription

■ 1 personne : **600€** ■ 2^e personne : **400€**

■ Une facture acquittée sera adressée dès réception

chèque bancaire à l'ordre de l'Ipse représentant la totalité la participation soit€

virement BANQUE POPULAIRE Rives DE PARIS

Code Banque 10207	N° de Compte 70216429618	Domiciliation Paying Bank BPRIVES	Titulaire du compte : Account Owner ASSIPSE
Code Guichet 00126	Cle RIB 19	IBAN :FR76 1020 7001 2670 2164 2961 819 Adresse SWIFT : CCBPFRPPMTG	

virement DELTA LLYOD BANK - Compte n°IBAN : **BE62 6352 7939 0161**

Conditions de participation

Frais d'inscription

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses et le déjeuner et les éventuels documents qui pourront être remis avant ou après la formation. L'Ipse se réserve le droit de refuser l'accès à la formation aux participants n'ayant pas réglé la formation le jour de sa tenue.

Conditions d'annulation

Pour toute annulation 15 jours avant le début de la formation, des frais à hauteur de 25 % seront prélevés, compensant partiellement les propres débours de l'Ipse. 8 jours avant, ces frais seront de 50%. Au delà, 90% des frais seront considérés comme engagés.

Formation proposée par l'Ipse et Alternatives économiques